



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniac@gmail.com

<https://www.velo-tinteniac.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 30 novembre 2024

Compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 15 novembre 2024

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité 2024 (par le secrétaire)
- Rapport financier (par la trésorière)
- Licences 2025
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Projets 2025
- Questions diverses

Le président ouvre la séance.

45 licenciés sur un effectif de 62 adhérents, sont présents (liste en annexe 1).

4 adhérents ont donné procuration :

- Sébastien Denis à Henri Guillard
- Thierry Redouté à Gérard Le Gall
- Marie-Anne Rébillard à Jean-Yves Rébillard
- Françoise Fourcault à Daniel Duclos

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 Rapport moral du président :

Cf. pièce jointe en annexe 2 : voté à l'unanimité.

2 Rapport d'activité présenté par le secrétaire :

Cf. pièce jointe en annexe 3. Le rapport est voté à l'unanimité.

3 Rapports financiers.

Cf. pièce jointe en annexe 4.

Rappel : L'exercice comptable va du 1er novembre de l'année précédente à la fin octobre de l'année en cours

La trésorière commente **le bilan financier annuel** (annexe 4)

Les principales dépenses concernent les tenues des randonneurs, les participations aux séjours de la FFCT, le repas qui a suivi l'assemblée générale 2023, les factures tardives du Paris-Brest-Paris, le séjour à Guerlédan.

L'Audax a versé près de 14 000€ à l'issue du Paris-Brest-Paris pour les dépenses prises en charge par l'organisation et le partage du résultat final.

Le résultat sur l'année est de + 5336.44€, portant le solde des comptes à plus de 32 500€

Le rapport est voté à l'unanimité.

5 Renouvellement des licences 2025 :

Le coût des licences et de l'adhésion sont inchangées. Seul celui des assurances a augmenté du fait de l'évolution défavorable du nombre de sinistres et du coût des indemnisations tant matérielles que personnelles (coût des réparations, meilleure prise en charge des dommages physiques). Les deux fédérations insistent sur la nécessité de mieux prendre en compte la sécurité lors de nos activités.

L'assemblée approuve les tarifs 2025 proposés par le CA :

Pour les cyclos :

- 62.50 € dont 54.50€ pour la licence et l'assurance « petit braquet » et 8€ pour l'ACIR
- 39,00€ pour le deuxième adulte (soit 101,50€ pour un couple)

Pour les marcheurs :

- 38.85 € dont 30.85€ pour la licence IRA et 8€ pour l'ACIR
- 69.50 € dont 61.50€ pour la licence FRA et 8€ pour l'ACIR

NB : 1 seule adhésion ACIR (8€) par famille

Les tarifs « Famille » et les « autres options » sont disponibles sur le site Internet de l'ACIR

Il est rappelé que les deux fédérations assurent dans des conditions comparables les activités réalisées occasionnellement au sein du club : les cyclos peuvent "marcher" et inversement. Toutefois, la licence adéquate est nécessaire pour les séjours organisés par une fédération.

6 Renouvellement du conseil d'administration :

Claude Giroux et Marie Claude Chevalier souhaitent se retirer du Conseil D'administration ; Le mandat de 7 administrateurs arrive à expiration : Guy Champalaune, Daniel Duclos, Yvon Guédé, Marie-Odile Lozé, Bernard Moubèche, Jean-Yves Rébillard et Evelyne Rescamp, élus en 2021. Les 7 administrateurs sortants déclarent se représenter.

2 adhérents présentent leur candidature : Dominique Josse, Jean Pierre Rescamp

Les 9 candidats sont réélus à l'unanimité.

La composition du CA figure en annexe 5.

Le bureau sera élu lors de prochaine réunion du nouveau Conseil d'administration

7 Programme 2025 :

Sorties hebdomadaires :

Pas de changement :

- Les 3 sorties cyclos partent de Tinténiac.
- 2 randonnées pédestres : mardi et vendredi après-midi

Le calendrier des sorties extérieures sera préparé à partir du programme validé par le CODEP qui figurera dans « La Chaîne » magazine à paraître en décembre.

Le programme envisagé à ce jour :

- Galette
- 1 à 2 sorties des familles
- Un week-end commun cyclo-marche à Erquy du 4 au 6 avril (30 places)
- Quelques randonnées pédestres sur 1 journée
- Semaine du CODEP du 17 au 24 mai à Obernai : 105 places, inscription fin d'année
- Brevets 100 et 150 km organisé par l'ACIR : 3 mai
- Semaine fédérale à Orléans du 3 au 10 août
- Rando du Jumelage à Bersenbrück : début septembre
- Téléthon

8 Questions diverses :

- **Téléthon** : Les adhérents sont invités à participer aux activités proposées à Saint Domineuc cette année

Le président remercie les participants de leur participation active et clôt la séance.

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall